

Volleyball - Division 3 Québec Chaudière-Appalaches Saison 2021-2022

ARTICLE 1

LES RÈGLES DU JEU

Les règles de jeu en vigueur sont celles de la Fédération de volleyball du Québec (VBQ), édition la plus récente, sauf pour les articles suivants :

- Il n'y a aucune limite d'âge pour les activités du niveau division 3.

ARTICLE 2

ÉQUIPEMENT OFFICIEL

2.1

Le ballon

L'arbitre accepte le ballon du match parmi les ballons présentés par les équipes en présence.

2.2

Vêtement de jeu

Chaque joueur de l'équipe doit porter un costume de style et de couleur uniforme sauf le libéro. Les chandails doivent être numérotés entre 1 et 99.

ARTICLE 3

ÉCHAUFFEMENT

Un minimum de dix minutes est alloué pour l'échauffement des équipes sur le terrain. La période d'échauffement débute dès que le match précédent est terminé. La formule alternée est en vigueur.

ARTICLE 4

LES RETARDS

4.1.1 Tournoi

Si une équipe ne se présente pas, elle perd ses sets par défaut (25-0). Les équipes présentes jouent les sets les impliquant.

4.1.2 En cas de force majeure (tempête) et que l'équipe fautive avise de son retard, le responsable du tournoi prendra les dispositions si la possibilité existe, pour que les équipes impliquées puissent jouer leur match. Le collègue hôte doit fournir, sur l'horaire, le numéro de téléphone et le nom de la personne à rejoindre en cas d'urgence.

4.3 La rencontre doit débuter dès que l'équipe (6 joueurs) est présente.

ARTICLE 5

SANCTION

Carton jaune : Avertissement

Carton rouge : Pénalisation (l'adversaire gagne un point et le service)

Cartons jaune et rouge ensemble : Expulsion et le joueur doit retourner au banc pour le reste du « set » en cours.

Cartons jaune et rouge séparés : Disqualification et le joueur doit quitter l'aire de jeu pour le reste du match.

Une disqualification entraîne également une suspension automatique pour le match suivant et, si nécessaire, une sanction du commissaire.

Lexique :

Aire de jeu : gymnase et gradins.

Le terme match : partie de 2 sets, 2 de 3 sets, 3 de 5 sets

Avertissement: pas de sanction

-1ère étape: avertissement verbal

-2ème étape: carte jaune

Pénalité/Pénalisation: sanction - L'adversaire gagne un point et le service

Expulsion: sanction - cartons jaune + rouge tenus ensembles

Disqualification: sanction - cartons jaune + rouge tenus séparément

ARTICLE 6

LES OFFICIELS

6.1 Officiels majeurs

Tous les matchs de la saison régulière sont arbitrés par un seul officiel et ceux des séries éliminatoires de fin de saison sont arbitrés par deux officiels. Les officiels sont ceux de l'Association des arbitres de volleyball de la région hôte.

Retard des officiels :

Si l'officiel est absent :

- Rejoindre le RSEQ au (581) 777-4225 (urgence fin de semaine seulement)
- Avec l'accord des deux entraîneurs, les parties peuvent être jouées en faisant appel à des ressources locales.
- S'il n'y a pas accord, la partie sera remise à une date ultérieure.

Si la partie ne peut être remise la partie sera déclarée nulle (0-0).

6.2 Officiels mineurs

Chaque collègue hôte doit fournir les officiels mineurs lors des matchs et des tournois.

ARTICLE 7

COMPOSITION DES ÉQUIPES

7.1

Une équipe peut aligner plus de douze joueurs durant un tournoi.

Toutefois, l'alignement pour chaque match est limité à quatorze joueurs.

Conformément aux règlements de l'Association canadienne de volleyball, pas plus de quatre personnes peuvent accompagner les joueurs au banc de l'équipe.

7.2

Chaque équipe a le droit de désigner dans la liste des joueurs de la feuille de match jusqu'à deux (2) joueurs spécialisés en défense «Libéros». À tout moment il ne peut se trouver sur le terrain qu'un seul Libéro.

7.3

Contrôle du personnel

Afin de contrôler la participation des joueurs aux matchs les entraîneurs devront contresigner la feuille de match de l'équipe adverse.

ARTICLE 8

CALENDRIER RÉGULIER

8.1 Formule de compétition

Système de pointage et d'esprit sportif.

8.1.1

Esprit sportif / par partie

| | |
|------|-----------------------|
| 0 pt | 1 expulsion |
| 1 pt | 1 carton jaune |
| 0 pt | 2 cartons jaunes et + |

Classement

Partie au meilleur de 3 sets gagnés sur 5 (3 de 5) pour les deux tournois avant les fêtes.

Partie au meilleur de 2 sets gagnés sur 3 (2 de 3) pour les deux tournois après les fêtes, et les éliminatoires.

1 pt pour un set gagné

0 pt pour un set perdu

Classement de la saison régulière

Le classement final de la saison régulière est déterminé par le cumulatif des points obtenus au cours des tournois. Ce classement servira pour les éliminatoires. Les 15 équipes sont divisées en 5 sections de 3 avant les fêtes, et en 3 sections de 5 après les fêtes. Les 8 premières équipes du classement général se qualifient pour le tournoi éliminatoire. La saison sera de 12 parties par équipe.

8.2

Cas d'égalité

En cas d'égalité au total des points lors de la saison régulière, on départagera les équipes à égalité dans l'ordre suivant :

1. Quotient des sets gagnés/sets perdus entre les équipes à égalité.
2. Quotient des points pour/points contre entre les équipes à égalité.
3. Quotient des sets gagnés/sets perdus sur l'ensemble de la rotation.
4. Quotient des points pour/points contre sur l'ensemble de la rotation

8.4

Éliminatoires de la saison

Les matchs éliminatoires sont des matchs en 2 de 3 sets. Le tournoi éliminatoire aura lieu le 27 mars 2022 au Campus Notre-Dame-de-Foy. La matrice des matchs du tournoi se trouve en annexe.

ARTICLE 9

ÉLIGIBILITÉ AUX ÉLIMINATOIRES

Pour être admissible, l'étudiant doit avoir participé à 30 % des matchs de la saison régulière. Dans les cas d'inscription en janvier tout étudiant doit participer à 66 % des activités de la session d'hiver.

Les statistiques de participation aux tournois sont affichées sur le site Internet après chaque tournoi.

ARTICLE 10

MÉRITE SPORTIF

10.1

Équipe

Une bannière est décernée à l'équipe championne du championnat éliminatoire. Il y aura également la composition d'une équipe étoile de la saison 2021-2022. Une étudiante-athlète par équipe composera l'équipe étoile de la ligue.

